



**UNIVERSITEIT  
GENT**

*DROIT DU TRAVAIL ET DROIT DE LA SÉCURITÉ*

*SOCIALE DANS LE CONTEXTE DES AUTRES*

*DOMAINES DE DROIT: UNE EXCEPTION SUR LA RÈGLE*

Prof. dr. Alexander De Becker

# HISTOIRE

- **Histoire:**
- *Statut des fonctionnaires: à partir du 1794 (Empereur Prusse Friedrich Wilhelm II)*
- *Protection des fonctionnaires contre des actions arbitraires de l'autorité*
- *Seulement possible de licencier dans des cas prévus par le statut auparavant*

# HISTOIRE

## Evolution:

- l'idée d'une protection meilleure du fonctionnaire est élargie en 1805 en la Bavière
- Etablissement d'une pension pour assurer que les fonctionnaires restent fidèles et obéissants au Roi et plus tard à l'Etat

## Conséquence:

- Pension est considéré comme un revenu remis
- En cas de maladie: la protection des fonctionnaires était largement meilleure que celui des employées
- Système de vacances

## Conclusion:

- Relation de travail est plus stable que avec un contrat de travail
- Système embryonale de sécurité sociale

# EVOLUTION

Influence des idées de protection sociale des fonctionnaires s'élargissent petit à petit

- Pension pour les employées (principe d'assurance au lieu de revenu remis)
- Assurance en cas de maladie au lieu de garder le revenu pendant longtemps
- Stabilité d'emploi est mentionné comme source d'inspiration

# EVOLUTION

Depuis les années quatre-vingts du siècle précédant:

- Réforme dans différents pays vers une contractualisation
- Pays Bas:
  - réforme du système de pension vers un système d'assurance
  - réforme du système de maladie vers le secteur privé

# EVOLUTION

Pays Bas:

- réforme du système de consultation collectives avec des secteurs comme dans le secteur privé
- à partir du 1 janvier 2020: utilisation des contrats de travail dans le secteur public
- à partir du 1 janvier 2020: introduction des conventions collectives de travail dans le secteur public
- question: jurisprudence dans le secteur public: des éléments spécifiques (principes de bonne administration)

# EVOLUTION

*En Belgique:*

*Initiative à réformer le statut actuel vers des contrats de travail*

*Nombre de contractuelles a augmenté significativement*

*Introduction des interimaire*

*Réforme du système de maladie envisagé*

*Réforme des pensions faite*

*Droit de la sécurité sociale et droit du travail comme exemple*



Situation dans le secteur public:

Droit du travail est considéré comme exemplaire pour la fonction publique hollandaise  
attention spécifique pour la réforme des licenciements dans le secteur privé  
(autorisation préalable)

Droit de la sécurité sociale: rétrogradation de la protection spécifique des fonctionnaires vers  
les employées

Dans ce cadre le droit du travail et le droit de la sécurité sociale sont considérés comem des  
sources d'inspiration à un moment que ces branches se trouvent dans des situations difficiles.